

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021 - 18 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Jeudi 21 Octobre 2021, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 15 Octobre 2021, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (28) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, M. BALEDEMENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémie, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (4) :

M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard

Mme CHATELAIN Nathalie : procuration à Mme CAILLAUX Céline

Mme VERIN Véronique : procuration à M. DEUDON José

Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie

Membre absent (1) :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2021

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 CONTRE – MME DESREUMAUX**

2. CLASSE DE NEIGE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 – FIXATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES

→ Organisation de 2 séjours en 2022, du mardi 04 janvier au samedi 15 janvier et du dimanche 20 mars au jeudi 31 mars.

→ Maintien au même tarif le montant de la participation des parents, soit 180 euros par enfant domicilié à Caudry et 270 euros pour les enfants domiciliés à l'extérieur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. FIXATION DU TARIF DE REVENTE DE L'ANCIEN CAVEAU PROVISoire SITUÉ AU NOUVEAU CIMETIÈRE

→ Tarif fixé à 1 500 euros.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PERSONNEL COMMUNAL – PROTOCOLE DE TEMPS DE TRAVAIL APPLICABLE AU 1^{er} JANVIER 2022

→ Avis favorable à l'application du protocole de temps de travail, présenté en séance, à compter du 1^{er} janvier 2022,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer les actes correspondants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PERSONNEL COMMUNAL – RECRUTEMENT EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ D'UN AGENT POUR LE CINÉMA LE MILLENIUM

→ Création, à compter du 25 octobre 2021, d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'Adjoint du patrimoine.

→ Autorisation de la rémunération aux conditions exposées en séance,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR MENER A BIEN UN PROJET DU DOMAINE DE LA COHÉSION SOCIALE

→ Création, à compter du 1^{er} novembre 2021, d'un emploi non permanent d'intervenant socio-éducatif contractuel.

→ Autorisation de la rémunération aux conditions exposées en séance,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSIONS DE POSTES

→ Conformément à l'avis du Comité technique du 17 septembre 2021, suppression à compter du 1^{er} novembre 2021, des postes suivants :

- un poste d'Attaché principal
- deux postes d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- un poste d'Ingénieur Principal
- un poste d'Attaché de conservation du patrimoine
- un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1^{ère} classe à temps complet

- un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème classe à temps non complet (9H30/semaine)
- un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps non complet (7H30/semaine)
- trois postes d'ATSEM Principal de 2ème classe
- un poste de Chef de service de Police Municipale Principal de 2ème classe
- un poste d'Educateur des APS

→ Approbation du tableau des effectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. CONVENTION RELATIVE A L'AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE SUR LA ZONE COMMERCIALE AVEC SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS EN MODE DOUX, À LEUR ENTRETIEN ULTÉRIEUR ET AUX MODALITÉS DE VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention relative à l'aménagement du giratoire avec sécurisation des déplacements en mode doux, à leur entretien ultérieur et aux modalités de versement d'une participation financière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS 1 ABSTENTION – MME DESREUMAUX

9. CESSIION À L'EURO-SYMBOLIQUE DU BÂTIMENT HÉBERGEANT LA CRÈCHE « LA MAISON ENCHANTÉE » PAR LA COMMUNE DE CAUDRY A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE SA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour céder à l'euro symbolique le bâtiment hébergeant la crèche « La Maison enchantée » par la commune de CAUDRY à la Communauté d'agglomération du Caudrésis Catésis dans le cadre de l'exercice de sa compétence petite enfance, conformément aux conditions décrites ci-avant,

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents et actes afférents à cette affaire.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ 1 CONTRE – MME DESREUMAUX

10. MOTION CONTRE LES DISPOSITIONS DU DÉCRET 2021-11/02 DU 19 AOÛT 2021 À L'ÉGARD DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE CAMBRAI

→ Le conseil municipal a adopté une motion pour exprimer qu'il n'est pas favorable à :
Ce qu'un nouveau coup dur aux services publics soit porté à notre circonscription déjà lourdement pénalisée.

→ Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité souhaite par cette motion que :
- Soit maintenu à 36 minimum le nombre de conseillers sur notre juridiction prud'hommale.
- Et que cette motion soit transmise par Guy BRICOUT, Député aux Ministres concernés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. SUBVENTION UCAC – OPÉRATION COMMERCIALE DE NOËL 2021

→ Subvention de 7 000 euros accordée à l'UCAC pour l'opération commerciale de Noël 2021

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
MME PRUVOT NE PARTICIPANT PAS AU VOTE EN TANT QUE PERSONNE INTÉRESSÉE**

12. OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES – FIXATION DE LA LISTE DES « DIMANCHES DU MAIRE » ANNÉE 2022 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Maintien à 12 les « Dimanches du Maire » et autorisation accordée pour l'ouverture des commerces les dimanches :

- 16 et 23 janvier 2022 (soldes d'hiver)
- 13 février 2022 (St Valentin)
- 29 mai 2022 (Fête des Mères)
- 26 juin et 03 juillet 2022 (soldes d'été)
- 21 et 28 août 2022 (rentrée des classes)
- 27 novembre et 04, 11 et 18 décembre 2022 (Fêtes de Fin d'Année)

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 CONTRE – MME DESREUMAUX**

INFO 1 : Courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai – Accord de subvention de 194 220 € au titre de la DSIL pour la réalisation du projet « Rénovation thermique et mise aux normes sécurité de 5 chaufferies »

INFO 2 : Courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai – Accord de deux subventions de 158 899 € au titre de la DSIL « Classique » et de 297 520 € au titre de la DSIL « rénovation énergétique des bâtiments publics » pour la rénovation thermique et la mise aux normes de la salle Jacques Secrétin1

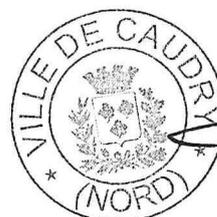
INFO 3 : Information de la CA2C : Distribution du guide « Permis de louer »

INFO 4 : Article de la Voix du Nord : « Logements : Jean Castex en appelle aux maires pour relancer la construction ».

Informations sur table :

- Article de « La lettre de l'environnement local » du 14 Octobre 2021 : Logements sociaux – La commune ne peut justifier l'absence de réalisation de logements sociaux que par des raisons objectives
- ADACI : Éléments chiffrés concernant les sorties pour emploi ou pour formation à mettre en relation avec les publics CDDI en activité sur le chantier « Régie Ville de Caudry » pour l'année 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT